



SECTION



CHER

Déclaration liminaire FO DGFIP , CTL du 21 juin 2022.

Le CTL de ce jour se verra proposé à l'approbation 4 PV de CTL antérieurs.
Du 9/12/2020, 26/01/2021, 14 et 20/04/2021 et 3/06/2021.

Alors , nous comprenons pourquoi le Directeur Général lance son grand « remue-méninges ».
Il s'agirait de faire remonter les meilleures idées et les préoccupations des collègues sur l'avenir de nos métiers, les conditions d'exercice de nos missions, les relations avec nos partenaires.

Ce n'est pas comme si les organisations syndicales avaient fait part depuis des mois des problèmes rencontrés dans nos services.

Est ce une volonté du DG de ne pas faire remonter les informations des directions locales pendant le grand remue-ménage du NRP ?

Comme indiqué par FO DGFIP 18 dans son tract national, on va demander aux collègues de passer au-delà de leurs représentants des personnels, non conviées à cette grande messe, pour finir d'éteindre l'incendie qui ravage notre administration.

Pour FO DGFIP 18, nous voyons là une nouvelle façon de passer outre les représentants du personnel.
Le DG dans sa grande bonté nous laissant tout de même la mission de choisir la couleur des plantes et du matériel de bureau.

Une façon de faire du gouvernement qui avait fait surgir les « gilets jaunes »

Avec des élections professionnelles en décembre 2022 et une procédure de vote complexe et défaillante à ce jour, les élections tests restent en échec, on voudrait diminuer le taux de participants au vote que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Alors FO DGFIP 18 du CHER va vous faire gagner du temps sur le « remue-méninges » en vous rappelant nos revendications depuis des mois ;

- l'arrêt de l'hémorragie de nos emplois et le recrutement de fonctionnaires sous statut,
- l'abandon immédiat du NRP,
- Les moyens nécessaires à l'exercice quotidien de toutes nos missions
- le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens
- le respect de la promesse de revalorisation des régimes indemnitaires.

A ce jour la réponse du DG a été, fermetures de services et mobilités forcées et nos revendications sont encore plus d'actualité.

Pour toutes ces raisons, FO DGFIP 18 s'abstiendra sur l'approbation des PV présentés ce jour.

Les représentants FO DGFIP 18 à ce CTL, Franck Jansonnier et Florian VYE en expert